



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0021-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 03 mars 2023**

Délibération n° 21

L'an deux mille vingt trois, le trois mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 24 février 2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :

Ont donné procuration :

Monsieur Jérôme EYNARD à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Jean-Williams SEMERARO à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 22H05

Rédacteur : Angele RAYMOND CCAS

Objet :	Association "DIS MOI" : attribution d'une subvention
----------------	--

Rapporteur : Michelle MICHEL

L'association « DIS-MOI... » est pilotée par un collectif composé de : ATD Quart Monde, du CCAS du Puy-en-Velay, de la Croix Rouge, du Secours Catholique, du Secours Populaire.

L'association bénéficie de plus en plus de participants, environ 150. Les ateliers sont gratuits et en priorité réservés à des personnes éloignées des pratiques culturelles.

16 ateliers artistiques sont mis en place autour des thèmes suivants : arts plastiques, chant, couture, danse afro-brésilienne, danse contemporaine, danse orientale, dentelle et broderie, écriture, musique, peinture, percussion, philo, photo, sculpture, sorties culturelles et théâtre.

16 artistes sont mobilisés dont 6 bénévoles (chant, danse, peinture, photo, philo, sorties culturelles) et 10 artistes professionnels (arts plastiques, couture, danse contemporaine, danse

Délibération n°21 du vendredi 03 mars 2023

orientale, écriture, musique, percussion, sculpture, théâtre), ainsi que de la dentelle du Puy-en-Velay.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0021-DE

150 personnes sont mobilisées sur l'ensemble des ateliers avec les 2/3 considérées en situation de précarité et éloignées de la culture (RSA, handicap, isolement....) . Les autres personnes qui participent aux ateliers sont considérées comme des «alliées» du projet qui favorisent la mixité sociale dans tous les ateliers.

80 % des participants viennent de la commune du Puy-en-Velay et 20 % des communes de l'Agglomération du Puy.

Un spectacle vivant «Patchwork» permet de valoriser la totalité des ateliers dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère.

Aujourd'hui l'association loue les locaux de l'ancienne école d'Ours 400 € par mois et la Ville assure des travaux permettant d'améliorer l'ensemble du bâtiment (toiture, isolation, sanitaire) et l'installation d'un chauffage au bois en 2023.

Afin de pouvoir maintenir et développer les activités, une subvention d'un montant de 4 800 euros est sollicitée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 21/02/2023

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 15/02/2023

Le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la demande de subvention de l'association « DIS-MOI... » d'un montant de 4 800 euros.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 3 mars 2023,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 03
mars 2023